

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA PROTECTION / MAEP

· LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA PROTECTION / MAEP

La Licence professionnelle « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement », parcours « Technicien.ne, chargé.e de projets Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales » vise à dispenser aux étudiant.es des connaissances sur les milieux aquatiques

Formation possible en alternance

Accessible en alternance, cette formation vous permet de développer vos compétences tout en acquérant une solide expérience professionnelle.

Site web de la licence professionnelle MAEP

Consultez le site web de [la licence professionnelle Chargé.e de projets milieux aquatique et eaux pluviales \(MAEP\) en alternance](#)

Présentation

La Licence professionnelle « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement », parcours « Technicien.ne, chargé.e de projets Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales » vise à dispenser aux étudiantes et étudiants des connaissances sur les milieux aquatiques et la gestion des eaux pluviales qu'ils/elles pourront mettre en œuvre au sein de bureaux d'études et de collectivités. Cette formation donne aux élèves salariés une expérience professionnelle forte de 8 mois, en parallèle d'une formation universitaire de haut niveau de 18 semaines alliant théorie et pratique (520 heures de cours et 120 heures de projet tuteuré).

Les connaissances théoriques sont complétées par un apprentissage des techniques de suivi et de mesures sur le terrain, indispensables dans ces disciplines, avec un fort ancrage avec le monde professionnel (maîtrise des outils tels que les indices biologiques, pêches électriques, granulométrie, topographie élémentaire, hydrométrie...).

Infos clés et site web

Lieu de la formation

Campus Porte des Alpes : du lundi au mercredi
Lycée Agrotec de Vienne : le jeudi et le vendredi

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

Public ciblé

plusieurs pré-requis sont nécessaire pour cette formation

Discipline(s)

- Géographie Urbanisme
Aménagement
Environnement Tourisme

Responsable(s) de la formation

[Oldrich NAVRATIL](#)

Contact secrétariat

lp.maep.tt@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Les étudiantes et étudiants doivent aussi, à l'issue de la formation, être à même de comprendre, savoir interpréter et mettre en œuvre des connaissances acquises par différentes sources (rapports d'études, codes, notes et cahiers techniques...). Les élèves devront être capable d'analyser et restituer de l'information (analyse statistique, cartographie, rédaction de notes et fiches techniques, plaquettes d'information...), maîtriser des savoirs et techniques de l'assainissement des eaux pluviales et maîtriser des savoirs en termes de réglementation et de gestion administrative (marchés publics notamment).

Spécificités

Pour les étudiantes et étudiants en formation initiale, le stage est obligatoire et d'une durée totale de 6 mois : février-mars, puis mai-août). Il est possible de réaliser un stage unique dans une structure ou deux stages (2 mois, puis 4 mois).

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#).

Modalités de candidature spécifiques

La sélection se fait sur dossier via eCandidat et entretien individuel qui a lieu à l'Université Lumière Lyon 2, Campus Porte des Alpes - Bron, pour les étudiantes et étudiants retenus.

L'obtention d'un contrat professionnel ou d'apprentissage auprès d'une entreprise ou d'une collectivité est un réel atout pour intégrer la formation. Pour cela, un guide de recherche d'organisme d'accueil (entreprise, collectivité) est mis à disposition des étudiant.es, en téléchargement sur le site internet de la formation. Une aide personnalisée est aussi apporté aux étudiantes et étudiants les plus motivés.

La liste des candidatures admissibles (sous réserve de contrat et d'obtention de diplôme) sont communiquées par courrier et mail. Nous adressons ensuite un courrier argumenté pour les étudiantes et étudiants refusés à ce stade.

Les admissions définitives en septembre se font sous réserve de l'obtention des diplômes et de signature d'un contrat d'apprentissage pour les apprenties et apprentis.

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence Professionnelle

Activités visées / compétences attestées

Activités visées / compétences attestées :

- Savoir animer des équipes de travail sur le terrain, autonomie, capacité d'initiative,
- Savoir réaliser et/ou piloter des travaux dans les milieux aquatiques,
- Savoir élaborer des plans de gestion pluriannuels d'entretien,
- Participer à l'élaboration d'études d'impacts sur l'environnement,
- Savoir élaborer un diagnostic du fonctionnement d'équipements d'hydraulique,
- Proposer des solutions d'aménagements et d'équipements en hydraulique,
- Savoir dimensionner des équipements hydrauliques simples et utiliser les logiciels spécifiques adaptés,
- Savoir élaborer des dossiers administratifs (mission d'assistance au montage de dossier techniques),
- Savoir mettre en place des actions et des activités d'éco-sensibilisation,
- Maîtrise des animations de groupes, différenciées en fonction du public.
- Maîtrise des outils géomatiques et informatiques (base de données, SIG, topographie...) ; outils de DAO - CAO, logiciels de Système d'Information Géographique (Arcgis, Mapinfo, Autocad...),
- Comprendre, interpréter et mettre en œuvre des connaissances acquises par différentes sources (rapports d'études, codes, notes et cahiers techniques...),
- Connaissance des milieux aquatiques et des techniques de suivi, savoir réaliser un certain nombre de mesures (Indices Biologiques, pêches électriques, granulométrie, topographie élémentaire, hydrométrie...)
- Maîtrise des savoirs et techniques de l'assainissement des eaux pluviales
- Maîtrise des savoirs en termes de réglementation et de gestion administrative (marchés publics notamment)

Connaissances à acquérir

- Comprendre, interpréter et mettre en œuvre des connaissances acquises par différentes sources (rapports d'études, codes, notes et cahiers techniques...),
- Savoir analyser et restituer de l'information (analyse statistique, cartographie, rédaction de notes et fiches techniques, plaquettes d'information...),
- Connaissance des milieux aquatiques et des techniques de suivi, savoir réaliser un certain nombre de mesures (Indices Biologiques, pêches électriques, granulométrie, topographie élémentaire, hydrométrie...),
- Maîtrise des savoirs et techniques de l'assainissement des eaux pluviales,
- Maîtrise des savoirs en termes de réglementation et de gestion administrative (marchés publics notamment).

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Secteurs d'activités :

- Syndicats de rivières ou collectivités territoriales équivalentes,
- Établissements Publics Territoriaux de Bassin,
- Conseils généraux et régionaux,
- ONEMA,
- Entreprises (BTP notamment) et Bureau d'Études chargées de travaux en rivière,
- Fédération de pêches et autres associations œuvrant pour la gestion des espaces aquatiques.

Types d'emplois accessibles

- Chargée et chargé de projets – technicienne et technicien des collectivités territoriales et établissements publics,
- Chargée et chargé de projets – technicienne et technicien des services de l'Etat.
- Chargée et chargé de projets – technicienne et technicien de bureau d'études,
- Chargée et chargé de projets - technicienne et technicien entreprise BTP ou forestière en charge de travaux en rivière et d'aménagements hydrauliques.

Codes des fiches ROME les plus proches :

- A1204 Protection du patrimoine naturel
- A1301 Conseil et assistance technique en agriculture
- F1106 Ingénierie et études du BTP